Compte-rendu Assemblée générale 2026

Date : **6 juin 2026** | Horaires : **9H30 - 12H00** | Lieux : **Ferme de Beauregard - Hérouville Saint-Clair**

Membres du CA présents : Martial ELIE - Gwenaelle RIO - Olivier AUMOND - Thierry HAINNEVILLE - Didier HARDY

Membres excusés : Valérie DI FAZIO - Jérémy GUILLEMOT - Emilie GUILLEMOT - Lydie CASAS - Joël BREE - Christophe CANNONE

Membre sortant : Emilie GUILLEMOT *(Situation personnelle)*

Participation : Salariés, volontaires en service civique, bénévoles, adhérents

Mot du Président : Martial ELIE

Pour sa première Assemblée Générale en tant que président de CAP'Sport, Élie Martial a rappelé que ce rendez-vous annuel constitue un moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée, mesurer le chemin parcouru et envisager collectivement l'avenir de l'association.

Il a souligné que cette Assemblée Générale se distinguait par un format plus participatif, favorisant les échanges et l'implication de chacun à travers différents temps d'animation.
Le président a également mis en avant les très bons retours dont bénéficie CAP'Sport auprès de ses partenaires et des acteurs du territoire. Il a salué une nouvelle année riche en réalisations, marquée par un redressement financier significatif, le développement de nouveaux projets et de belles perspectives pour l'avenir.
Il a rappelé que ces résultats reposent sur l'engagement collectif de l'ensemble des bénévoles, adhérents, volontaires, salariés et partenaires, chacun contribuant à sa manière au projet associatif.

Enfin, il a invité l'assemblée à prendre conscience de l'importance de CAP'Sport pour les publics accompagnés et pour le territoire, en concluant par une question ouverte destinée à nourrir la réflexion collective : **“Si demain tout s'arrête, que faisons-nous ?”**

Rapport moral de l'administrateur

Philippe Fourrier a rappelé les valeurs fondatrices de CAP'Sport et la nécessité de mener des actions qui répondent à des besoins réels des habitants et des territoires.
Il a souligné la capacité de l'association à évoluer, à s'adapter et à rester agile face aux changements de son environnement. Cette dynamique a permis, tout au long de l'année 2025, de développer de nouvelles actions, de toucher de nouveaux publics et de poursuivre l'extension géographique des interventions de CAP'Sport.
L'année 2026 s'inscrit dans cette même logique de développement, avec de nouvelles perspectives et l'ouverture prochaine d'actions sur de nouveaux territoires.

Enfin, il a rappelé que CAP'Sport était une association pluridisciplinaire dont le champ d'action dépasse largement le seul domaine sportif, en intervenant dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'insertion, de la médiation sociale, de la culture et de l'accompagnement des publics les plus fragiles.

CAP'Sport 2025

L'Assemblée Générale a permis de rappeler les principales caractéristiques de CAP'Sport.

1) Nos missions :

CAP'Sport agit autour de quatre grands champs d'intervention :

- **Jeunesse et réussite éducative :** accompagner les jeunes et renforcer leur confiance.
- **Lien social et médiation :** favoriser les rencontres et le vivre-ensemble.
- **Santé, bien-être et handicap :** promouvoir l'activité physique et les démarches de prévention.
- **Inclusion et insertion :** accompagner les personnes isolées ou éloignées de l'emploi.

2) Nos publics:

L'association accompagne chaque année :

- près de 7 000 bénéficiaires
- plus de 700 adhérents
- des enfants, jeunes, adultes et seniors, des personnes en situation de handicap ;
- des demandeurs d'emploi, des personnes migrantes ou demandeuses d'asile, des associations, entreprises, collectivités et partenaires institutionnels,...

3) Nos moyens humains

En 2025, CAP'Sport comptait :

- 35 salariés dont 18 apprentis et 20 volontaires en Service Civique.
- Nb : Pour mieux comprendre, un ensemble de jeux de rôles et d'anecdotes ont pu être proposés par nos collaborateurs (CAP'Sport "qu'est ce?" / Aides et financements : Comment ? / ...

Tarifs d'adhésion et de pratique 2026/2027

Une nouvelle grille tarifaire a été proposée pour la saison 2026/2027. Cette évolution vise à renforcer la lisibilité du fonctionnement associatif tout en réaffirmant l'importance de l'adhésion comme acte d'engagement à la vie de CAP'Sport.

Principe adopté : l'adhésion devient obligatoire pour l'ensemble des publics accueillis au sein de l'association.

	2025/2026	2026/2027		
		Pratiques sportives	*Adhésion*	*TOTAL*
Adultes	**50€**	**50€**	**15€**	*65€*
Publics ciblés*	**35€**	**25€**	**15€**	*40€*
Enfants	**35€**	**35€**	**15€**	*50€*
ACM	**15€**	**X**	**15€**	*15€*
Adhérents *(Philosophique et autre pratiques)*	**X**	**X**	**15€**	*15€*
Salariés/SVC	**20€**	**25€**	**15€**	*15€ ou 40€*

**** Publics cibles : RSA, ASS, handicap, immigration & Enfants en situation de handicap***

- **La nouvelle grille tarifaire est adoptée par l'Assemblée Générale.**

Rapports statutaires

Après présentation :

- **Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.**

Évolution de la gouvernance partagée

L'Assemblée Générale a validé une évolution importante de la construction de notre Conseil d'administration. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis 2019 afin de construire une organisation capable de perdurer au-delà des personnes qui la composent aujourd'hui.

1) Fonctionnement actuel

Jusqu'à présent, la gouvernance reposait sur :

- un Conseil d'Administration composé de 11 membres ;
- un Bureau composé d'un président, un vice-président, un trésorier et une secrétaire.

2) Nouvelle organisation

L'Assemblée Générale valide le principe d'une gouvernance articulée autour de :

- **Un Bureau exécutif :** Composé des fonctions statutaires (président, vice-président, trésorier, secrétaire)
- **Un Comité Directeur Productif :** ce comité a vocation à réunir des personnes impliquées dans les différentes dimensions du projet associatif : éducation, réussite éducative, ACM, santé, handicap, insertion, probation, emploi, sport, culture et autres thématiques développées par l'association.

L'objectif est de mobiliser davantage de compétences, de favoriser l'implication des adhérents et partenaires et de renforcer la capacité collective à piloter les projets de demain.
Une période de trois mois est ouverte afin d'identifier et de mobiliser de nouvelles personnes souhaitant intégrer cette dynamique. Une Assemblée Générale exceptionnelle sera organisée afin de procéder aux validations nécessaires.

Échanges et perspectives

Plusieurs thématiques ont été abordées lors des échanges avec les participants :

- **Les retours des anciens :** Une vision très positive de beaux parcours; résultats de notre accompagnement
- **Les 36 prochains mois :** Rester en veille, agiles et en capacité perpétuelle de s'adapté
- Accueil d'un nouvel adulte-relais : Un message fort des institutions au regard de l'implication et, à fortiori, de notre capacité à pérenniser nos postes.

L'association accueillera un nouvel Adulte-Relais à compter de septembre afin de renforcer ses actions de proximité auprès des habitants.

- **Accueil et recrutement : nouvelle organisation.** Chaque pôle est en charge d'identifier ses futurs acteurs.
- **La formation : motivations et engagements**
 - Une charte de la formation professionnelle sera rédigée ;
 - Celle-ci devra être signée par chaque salarié engagé dans un parcours de formation ;
 - Aucun contrat d'apprentissage en cours ne sera rompu (sauf raison exceptionnelle)

- **Entraide et collaboration : un vrai collectif**
- **Evènementiels : quoi ? quand ? Et comment ? :** Un boîte à idée sera déposée au siège, afin d'y recueillir toutes les réflexions et propositions.